

Training Session on presenting and communicating gender statistics

**Joint UNECE/WBI Workshop on
National Gender Statistics Training Programmes
Geneva, 9-10 October 2008**

Objective

Gain skills in data presentation and dissemination to highlight gender issues.

Agenda

Introduction

- 1: Dissemination and communication** – definitions and differences
 - 2: Statistical storytelling** – how to engage your reader with interesting, clear and simple messages
 - 3. Presenting data** – professional graphs and tables that support your message
 - 4. Guest speaker: Mr. Mervyn Fletcher, UNICEF** – a journalist’s perspective on communicating statistics
 - 5. Putting it into practice** – tools and resources to help you in your work
-

SOCIETE

Maroc: 86% des demandes de mariages de mineures acceptées

Ajouté le jeudi 9 Octobre 2008



Un code de la famille encore mal appliqué? C'est ce que portent à croire les résultats d'une enquête réalisée par une association féminine marocaine, la Ligue Démocratique des Femmes du Maroc (LDDF). Jeudi 9 octobre, à la veille de la célébration de la journée nationale de la femme proclamée le 10 octobre, l'Association tenait une conférence de presse pour sensibiliser sur les obstacles qui subsistent à la mise en application de l'égalité prônée par le code de la famille. Les résultats restent mitigés et la société civile tire toujours la sonnette d'alarme.

«Globalement mitigé»: c'est le constat dressé par Fouzia Assouli, présidente de la LDDF sur quatre années d'application du code de la famille.

A la veille de la journée nationale de la femme célébrée le 10 octobre, l'Association a tenu à attirer l'attention sur les problèmes qui subsistent.

Sur le total des mariages, 10% sont des mariages de mineures. 86% des demandes de mariage adressées aux juges dans ce sens sont acceptées.

La polygamie existe toujours même si elle diminue considérablement.

Le nombre de mariages polygames a en effet diminué de 31,01%. En 2007, 811 mariages polygames ont été autorisés. Les divorces ont également diminué, ce qui était d'ailleurs prévisible. 27.904 cas de divorce ont été enregistrés. Dix ans auparavant, en 1998, le nombre de divorces atteignait presque le double (50.763).

Le partage des biens reste un problème majeur. Très rares sont les couples qui stipulent les conditions de partage des biens en cas de divorce au moment de leur union.

L'héritage reste aussi une des grandes inégalités au sein de la société. Les membres de l'Association comptent entreprendre une action de sensibilisation afin que les femmes aient davantage de droits dans ce domaine. «L'héritage ne figure pas parmi les piliers de l'islam», affirme Fouzia Assouli. «De toutes façons, les lois en vigueur ne riment plus avec le vécu de nombreuses familles qui n'hésitent pas à contourner la loi pour que leurs filles ne soient pas lésées dans le partage des biens après la mort des parents», ajoute-t-elle. La question reste pour l'heure épineuse car le facteur religieux entre considérablement en ligne de compte.

La sensibilisation des femmes est une des principales recommandations car jusqu'à présent très nombreuses sont celles qui ignorent encore leurs droits.

Activity Drafting the first paragraph

Remember, the first paragraph should:

- Send a clear message
- Grab the reader's attention
- Contain few or no numbers
- Keep it short and to the point
- Focus on 1-2 findings

Task: read the example allocated to your group. Can you come up with a better suggestion? Work on your own for 5 minutes, then discuss it with your group to come up with a final answer.

Groups 1, 3, 5, 7 - poor example 1:

POUEY INTERNATIONAL, spécialiste de la gestion du risque client et du renseignement d'affaires, vient de réaliser un sondage sur la parité homme/femme dans les PME-PMI françaises.

Menée auprès de 575¹ chefs d'entreprise des secteurs de l'industrie, du commerce et des services, cette enquête révèle que seules 11,5% des entreprises sondées sont dirigées uniquement par des femmes et que 11,1% font l'objet d'une co-direction homme/femme.

À noter cependant que, dans 88,5% des entreprises interrogées, les femmes occupent des postes à responsabilités. Une proportion qui, pour 68,3% des dirigeants interviewés, n'a pas subi d'évolution au cours des dernières années au sein de leur société, même s'ils sont 11% à reconnaître qu'il peut y avoir des inconvénients à recruter une femme à ce type de poste plutôt qu'un homme.

Communiqué de presse

Embargo: 26.06.2008, 9:15

14 Santé

N° 0351-0806-10

Statistique des interruptions de grossesse 2007

Le nombre d'interruptions de grossesse reste stable et relativement bas

Le taux d'interruptions de grossesse est au total de 6,8 interruptions pour 1000 femmes de 15-44 ans. Si l'on ne prend en compte que les interruptions effectuées par des femmes résidant en Suisse, ce taux est de 6,5. Le nombre et le taux d'interruption de grossesse sont stables par rapport à 2006. On note cependant une diminution du nombre de cas et des taux depuis 2001. Les taux enregistrés en Suisse ces dernières années sont bas en comparaison à d'autres pays d'Europe. L'Allemagne, l'Angleterre/ Pays de Galles, la Belgique, l'Espagne et les Pays-Bas enregistrent en effet des taux allant de 7,2 à 17,5 interruptions pour 1000 femmes de 15-44 ans.

Good writing techniques

Write clearly and simply, using language and a style that the layperson can understand. Pretend you are explaining your findings to a friend or relative who is unfamiliar with the subject or statistics in general. Your readers may not be expert users who often go straight to the data tables.

Terms meaningful to an economist may be foreign to a layperson, so avoid jargon. Use everyday language as much as possible. If you have to use difficult terms or acronyms, you should explain them the first time they are used.

Use:

- Language that people understand;
- Short sentences, short paragraphs;
- One main idea per paragraph;
- Subheadings to guide the reader's eye;
- Simple language: "Get," not "acquire." "About," not "approximately." "Same," not "identical";
- Bulleted lists for easy scanning;
- A good editor. Go beyond Spell-Check; ask a colleague to read your article;
- Numbers in a consistent fashion: For example, choose 20 or twenty, and stick with your choice;
- Rounded numbers (both long decimals and big numbers);
- Embedded quotes (these are sentences that generally explain "how" or "why", and which journalists like to use verbatim in their news stories in quotes);
- URLs, or electronic links, to provide your reader with a full report containing further information.

Avoid:

- "Elevator statistics": This went up, this went down, this went up;
- Jargon and technical terms;
- Acronyms;
- All capital letters and all italics: Mixed upper and lower case is easier to read;
- "Table reading", that is, describing every cell of a complex table in your text.

Activity Write a good headline

Remember, headlines should:

- Be informative, appealing, magnetic, interesting and newsy
- Attract the reader
- Most important finding
- One line of type
- Not try to tell everything
- Contain few numbers, if any at all

Task: read through the two press releases below and suggest 1-2 possible headlines

Press release 1:



Titre ?

En Belgique, un salarié sur cinq travaille à temps partiel dans son activité principale. Les résultats de l'Enquête sur les forces de travail de l'INS portant sur le premier semestre de 2001 révèlent des clivages importants selon le sexe, le niveau d'instruction et la profession. Il ressort que le travail à temps partiel est surtout l'affaire des femmes, des salariés peu formés et du personnel des services ou de la vente. Quand une femme travaille à temps partiel, c'est surtout pour pouvoir s'occuper de ses enfants, alors que les hommes travaillent à temps partiel souvent contre leur gré.

Dans l'Enquête sur les forces de travail, un emploi est classé à temps plein ou à temps partiel sur la base de la réponse spontanée de l'interviewé. La durée de travail par rapport au temps plein est de 90% au maximum. Sur l'ensemble des salariés à temps partiel, 45% travaillent à mi-temps (50% d'un horaire complet), 15% travaillent à quatre cinquièmes et 13% à trois quarts.

Les femmes travaillent plus souvent à temps partiel que les hommes. Chez les femmes, plus de 39% des salariées sont concernées, alors que chez les salariés masculins ce taux dépasse légèrement les 5%. Au total, 20% des salariés en Belgique travaillent à temps partiel. Cette proportion est comparable à la moyenne européenne, mais se situe très en dessous du taux des Pays-Bas, où en 2000 41% des actifs (y compris les indépendants) travaillaient à temps partiel. Le travail à temps partiel se rencontre le plus fréquemment chez des personnes sans diplôme ou seulement porteuses d'un diplôme de l'enseignement primaire ou secondaire inférieur; parmi les salariées ayant un diplôme du secondaire inférieur, plus de la moitié travaillent à temps partiel. Un autre fait frappant est le pourcentage de travail à temps partiel relativement élevé chez les hommes détenant un diplôme de l'enseignement supérieur (non universitaire) de type long.

La raison principale qui pousse un homme à travailler à temps partiel, c'est de ne pas trouver d'emploi à temps plein. La raison principale chez les femmes - et en même temps la raison invoquée le moins souvent par les hommes - est la garde de leurs enfants. Le nombre de femmes travaillant à temps partiel pour s'occuper des enfants (167.047) est près de 50 fois supérieur au nombre d'hommes que cette même raison conduit à travailler à temps partiel (3.439). Mais à côté de la garde des enfants, il y a encore d'autres motifs d'ordre personnel ou familial cités par les femmes.

What title would you suggest?



Titre ?

Neuchâtel, 08.09.2008 (OFS) – **Les centres de consultation traitent surtout d'infractions subies dans le cadre de relations proches. En 2007, il existait une relation familiale entre la victime et l'auteur présumé de l'infraction dans plus de la moitié des consultations. Les victimes sont surtout des femmes et les auteurs présumés des hommes. Tels sont les derniers résultats de la statistique de l'aide aux victimes, établie par l'Office fédéral de la statistique.**

En 2007, les centres de consultation d'aide aux victimes d'infractions ont enregistré plus de 29'300 affaires. Cela représente une augmentation de 89% depuis 2000, première année de la statistique, et de près de 3% par rapport à 2006. Cette évolution ne signifie pas seulement ou pas nécessairement qu'il y a eu augmentation du nombre d'infractions commises, mais démontre surtout un soutien croissant des centres de consultation aux victimes d'infractions.

La majorité des affaires concernaient des victimes de sexe féminin (73% des affaires), de nationalité suisse (59%) et domiciliées en Suisse (96%). Les infractions les plus souvent mentionnées étaient les lésions corporelles (42%) et les atteintes à l'intégrité sexuelle d'enfants (15%). L'auteur présumé est, dans la majorité des affaires, de sexe masculin (85%).

Auteur présumé connu par la victime dans près de trois quarts des consultations

Il existe une relation entre la victime et l'auteur présumé dans près de trois quarts des consultations, cette relation étant d'ordre familial dans plus de la moitié des consultations. Les victimes de ces actes commis dans le cadre familial sont avant tout des femmes et des enfants qui subissent ces atteintes de façon répétée.

Majorité des infractions non connues de la police

Bien qu'il s'agisse d'actes relevant du droit pénal, moins de la moitié des cas traités par les centres de consultation (46%) ont parallèlement donné lieu à une procédure judiciaire. Cette part a légèrement augmenté depuis l'année 2000.

Majorité d'assistance psychologique et juridique

L'aide apportée aux victimes revêt le plus souvent la forme d'une assistance psychologique (60% des affaires) et/ou juridique (59%). Le financement apporté par les centres de consultations se rapportait le plus souvent à des frais d'avocat (12%) et/ou à une thérapie non médicale (7%).

Légère augmentation des indemnisations et réparations morales

En 2007, les autorités cantonales d'indemnisation et de réparation morale se sont prononcées définitivement sur 1034 demandes. Cela représente une augmentation de 12% par rapport à 2000 et de 3% par rapport à 2006.

Les autorités ont accepté 176 demandes d'indemnisation, pour un montant total de plus de 1,7 millions de francs. La moitié des sommes accordées ne dépassait pas 1900 francs. Quant aux demandes de réparation morale, les autorités en ont admises 644 pour un montant de près de 6,6 millions. Dans 50% des cas, la réparation morale ne dépassait pas 5000 francs.

Proposed titles



Le Quotidien

Titre?

[Le vendredi 8 décembre 2006](#)

Une nouvelle étude révèle que les femmes sont plus nombreuses à enseigner à temps plein dans les universités canadiennes, et bien qu'elles gagnent toujours moins en moyenne que leurs homologues masculins, les différences salariales ont diminué.

Parmi les professeurs à temps plein qui ont commencé leur carrière dans les années 1960, les hommes gagnaient entre 10 000 \$ et 15 000 \$ de plus environ par année que les femmes selon leur âge. Parmi les plus récentes cohortes ayant commencé leur carrière depuis le milieu des années 1980, les hommes gagnaient environ 5 000 \$ de plus que les femmes.

Les différences salariales ont fléchi parce que des cohortes successives d'enseignants masculins ont gagné moins pendant leur carrière que ne l'ont fait leurs prédécesseurs.

En d'autres termes, les femmes ont gagné du terrain par rapport aux hommes, parce que les nouveaux membres masculins du corps professoral gagnaient moins. Les profils de gains des hommes de chaque cohorte de naissances étudiée étaient plus faibles parce que les salaires au niveau d'entrée, ajustés pour tenir compte de l'inflation, diminuaient.

À l'opposé, le profil des gains des universitaires féminines nées entre 1930 et 1934 n'était pas foncièrement différent de celui des femmes nées entre 1965 et 1969.

L'étude a également permis d'établir que les différences hommes-femmes étaient moindres dans les écoles dont le système de rémunération reposait sur l'ancienneté que dans celles dont le système de rémunération reposait sur le mérite. Les différences salariales entre les hommes et les femmes étaient plus importantes pour les enseignants âgés jusqu'à 50 ans dans les écoles ayant un système de rémunération reposant sur le mérite.

Les différences entre les hommes et les femmes dans des secteurs tels que le rang, le pays dans lequel les diplômes ont été obtenus et les domaines dans lesquels ils enseignent étaient à l'origine de la plus grande partie de la différence des salaires moyens, mais pas de la totalité.

Ces différences étaient les facteurs à l'origine d'une moindre partie des différences salariales dans les cohortes de naissances plus récentes, bien que les différences salariales entre ces cohortes aient été moindres.

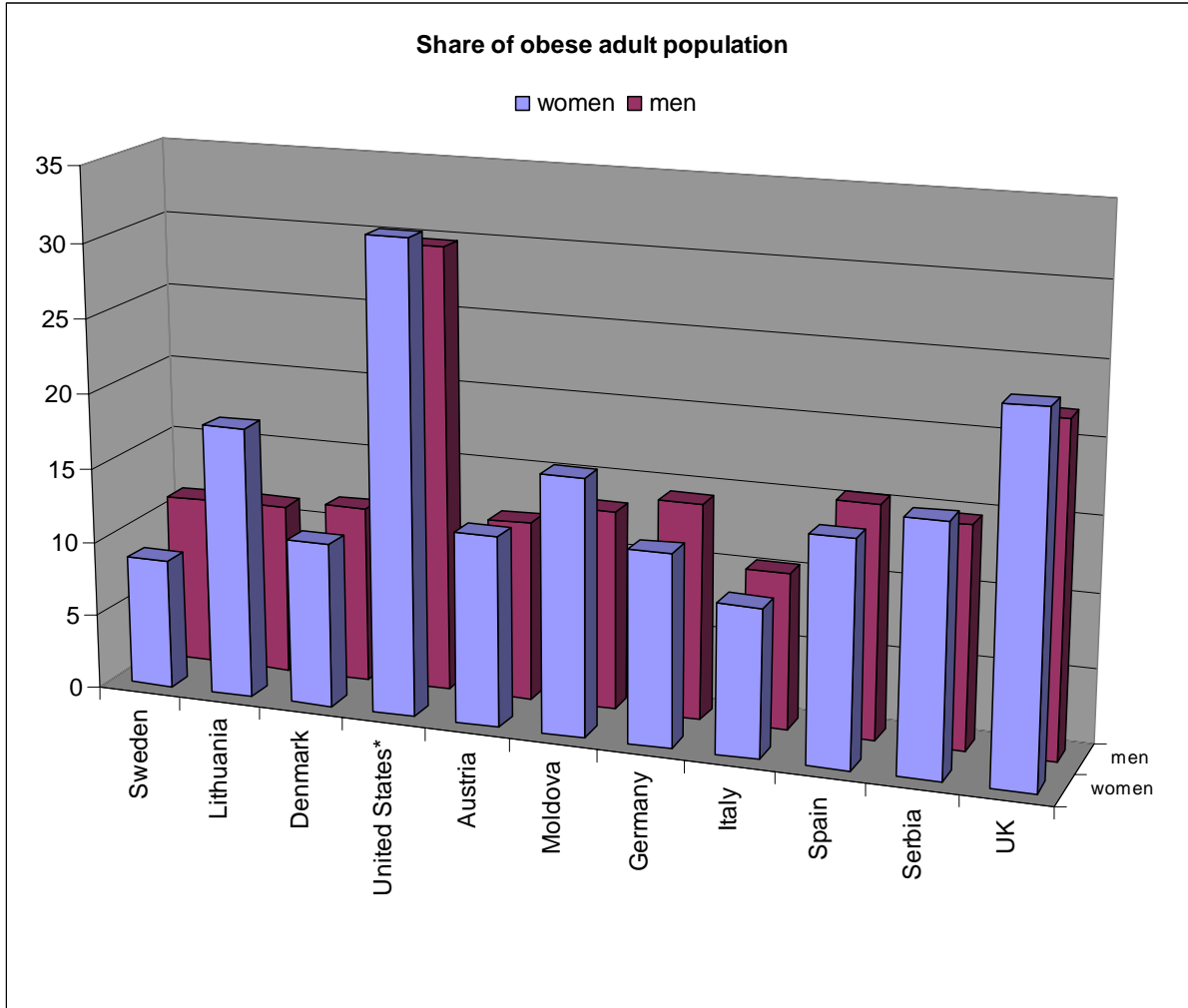
L'étude a également révélé que le nombre de femmes enseignant à temps plein dans les universités canadiennes a augmenté. Entre 1970 et 2001, le pourcentage de femmes enseignant à temps plein dans les universités canadiennes a plus que doublé, passant de 13 % à 29 %.

L'étude intitulée «L'évolution des écarts salariaux entre les hommes et les femmes dans les universités canadiennes : 1970-2001» a été préparée par Casey Warman (Université Queen's et Statistique Canada) et Frances Woolley et Chris Worswick (Université Carleton), dans le cadre du projet Nouvelles réalités confrontées par les deux sexes dans la société canadienne, organisé par la Division des études sur la famille et le travail et présentant le travail effectué aux Centres de données de recherche de Statistique Canada. L'étude est offerte gratuitement en ligne (http://www.econ.queensu.ca/working_papers/papers/qed_wp_1099.pdf).

Proposed titles

Activity

What is wrong with this graph?



Tables – a before and after example

Before:

Final energy consumption by sector - Percentages

	1980	1985	1990	1995	2000	2002	2003
Transport	27.83	27.94	28.26	31.14	36.85	39.54	39.10
Residential	31.15	33.96	30.41	27.66	24.33	23.73	24.01
Industry	31.59	27.25	23.95	22.12	21.45	19.56	18.85
Agriculture	n/a	n/a	3.53	3.75	3.12	2.92	2.83
Services	9.63	11.76	14.90	15.58	14.49	14.42	15.35
Total	100	100	100	100	100	100	100

What's wrong with this table?

- ✗ Borders and shading distract the eye and clutter the presentation
- ✗ The source is not indicated
- ✗ Geographic area is not specified
- ✗ Table is spread across width of page, making it harder to read
- ✗ Values are centered rather than right-aligned
- ✗ Two decimal places is more information than necessary
- ✗ Total should have the same number of decimal places as the other values
- ✗ If the message is to focus on trends over time within a particular sector, this information would be easier to extract if it were in columns, rather than rows
- ✗ There is no explanation of why agriculture is "n/a" in 1980 and 1985

After:

Share of total energy consumption, by sector Ireland

	Percent					
	Transport	Residential	Industry	Services	Agriculture ¹	Total
2003	39.1	24.0	18.8	15.3	2.8	100.0
2002	39.5	23.7	19.5	14.4	2.9	100.0
2000	36.8	24.3	21.4	14.4	3.1	100.0
1995	31.1	27.6	22.1	15.5	3.7	100.0
1990	28.2	30.4	23.9	14.0	3.5	100.0
1985	27.9	33.9	27.2	11.0	n/a	100.0
1980	27.8	31.1	31.5	9.6	n/a	100.0

Source: Department of Public Enterprise, Ireland.

1 Information on energy consumption by the agricultural sector was not collected until 1990.

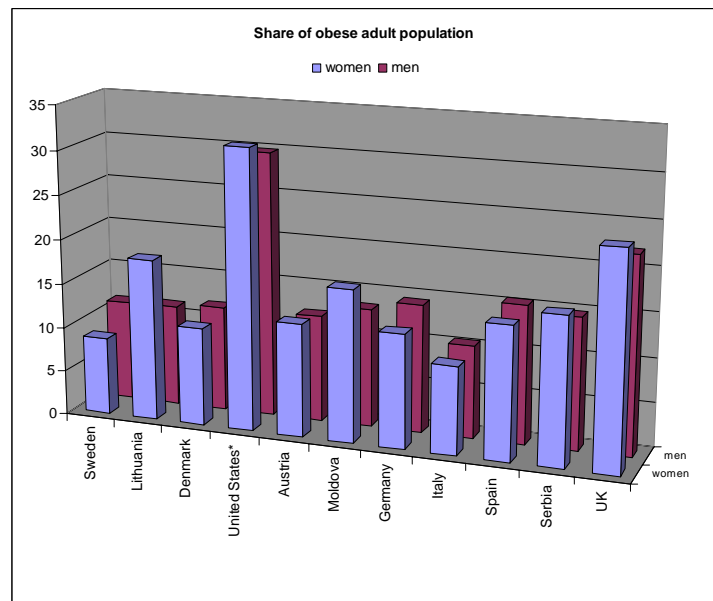
This table is better because:

- ✓ Minimal borders provide an uncluttered view of the data
- ✓ The table is only as wide as needed to accommodate the headings
- ✓ Columns are ordered by highest to lowest share of consumption (based on latest figures)
- ✓ Years are ordered with most recent values first
- ✓ Values are only to one decimal place and right-aligned
- ✓ Source and footnotes are used to provide necessary explanations
- ✓ Title changed to something more descriptive

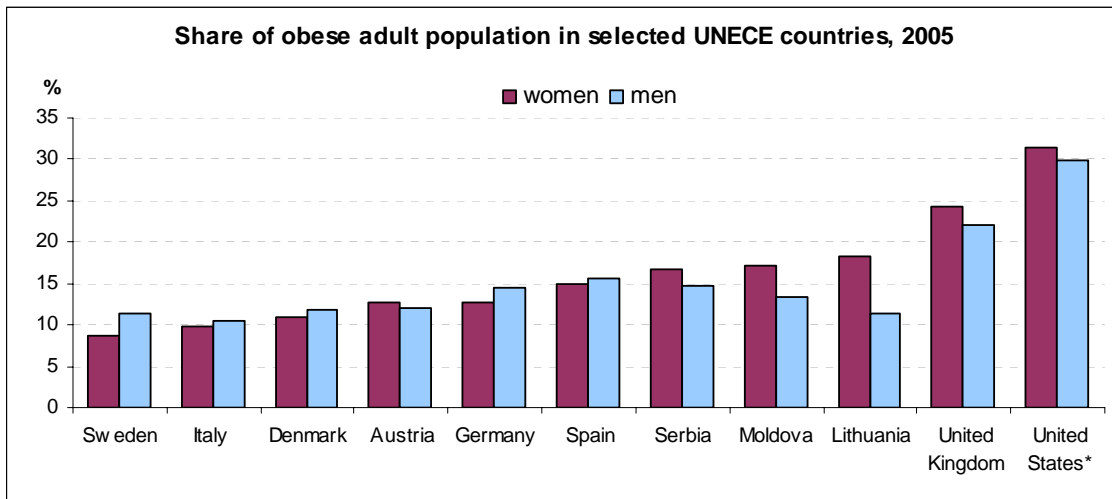
Answers

Activity – “What is wrong with this graph” (page 9)

- ✗ Three dimensional presentation hides the data on men and makes it difficult to see the difference between women and men
- ✗ There is no ordering of the data set – countries are presented in some random order
- ✗ No source indicated
- ✗ No indication of the time period that is covered
- ✗ UK is abbreviated
- ✗ Difficult to read the country names when they are vertically aligned
- ✗ No definition of obese or adult population
- ✗ Grey background on the graph is unnecessary
- ✗ The values for women are shown in blue and men in red, which doesn't take advantage of the traditional association of colors with each sex.



A better example:



Source: UNECE Gender Statistics Database (www.unece.org/stats/data).

Note: Obesity is measured by body mass index, defined as a person's weight (in kg) divided by height squared (in m): kg/m^2 . An adult (aged 15 years and older) is considered obese if BMI exceeds 30 kg/m^2 .

* Data refer to 2003.